

[illegible]

agarrado Juan Boucans Genovet violet

de Gabrielle Gabrielle athen fille naturelle et légitime de *Toumier* *notre*
athén Jeanne Moreau est née et a été baptisée le quatre de
 février mil sept cent quarante six le parrain est *Pollet*
 athen son oncle et la marraine Gabrielle Toumier bagrennouse
 le parrain et le parrain ont signé *11* *Toumier* *notre*

Marriage
De Jacques
Blanchet

8 ayan

En l'an mil sept cent quarante six et le sept du mois de Janvier l'an républicain
L'an mil sept cent quarante six et le sept du mois de Janvier l'an républicain
Ranchet de la ville de Venise, habitant en cette paroisie de Jacques
et d'Anne Legay, de cette paroisie d'autre, d'une calèche par jureur
publique, d'origine dans l'Eglise paroisiale de ce lieu de l'année de trois
publications faites, entre eux par rochiai, solennelle devant eux
semanche, consentant, n'ont veu à notre connaissance aucun
empêchement. Les deux ont été unis en l'état libre d'ind. Jacques
Blanchet, n'ayant rien à donner m^{re} Annette et son d'ind. de Velle
de Venise en date du quatre décembre dernier, lequel état libre est
Legatise de leur et d'Anne de Montaigne Jean Baptiste de Venise
Evêque de Venise en date du des jours que ce d'ind. les parties, consentant
et communies, la dite Guionnes d'ind. de son jure de la mar.

et ledit Blanchet eut en son
 esglise une muraille con-
 versable des pechieux
 murailles de la ville
 Catholique, et par son
 influence par son
 grande, d'ordre agarrac
 et de Louis d'effraye temours seques, qui est signé avec ledit seque,
 Simonne.

Joseph Ginouvier Jacques Ginouvier
Louis Ginouvier

[illegible]

B. de Claire
 Appollonie Claire Appollonie Grandfille naturelle et légitime dantonne et
 Grand Danne Monton est née le huit et a été baptisée le douze janvier
 mil sept cent quarante six le parrain a été François Maxim
 et la marraine Claire Tardieu le parrain a signé et la tante
 ont dit savoir ainsi Innocent mason Rouvier, notaire

Jean Joseph
 Lalard
 Bâtiss
 Jean Joseph Lalard fils naturel et légitime de Jean
 Joseph, et de Therese Perquieres née le huit de février sur
 Let trois heures après midi mil sept Cent quatre-
 vint six à la Bâtiss les neufs par moy Louis de laffraye.
 Le parrain c'est Jean Vincent rebouche le maréchal
 Therese Bernard. Le parrain est le maréchal Louis de
 laffraye le parrain est le maréchal Louis de laffraye.
 ne a Caen le 21 mars 1796 a l'âge de 10 ans.

Hand Dénouement